

TRAVAUX ROUTIERS DE CAP' CINÉ : OUVERTURE DE LA VOIE D'ÉVITEMENT DU GIRATOIRE !

Lors de la session qui réunissait les élus Départementaux, le Président, Nicolas Perruchot, a eu le plaisir d'annoncer l'ouverture de la voie d'évitement du giratoire de Cap' Ciné ce lundi 19 mars.

La mise à 2 voies de la route dans le sens giratoire de Cap' Ciné / giratoire des châteaux et la voie d'évitement du giratoire de Cap' Ciné pour rejoindre directement l'A10 via le giratoire des châteaux viennent d'être finalisées.
(Cf. fiche « Principes d'aménagement » en annexe - Points 2 et 3).

Dès aujourd'hui, les automobilistes peuvent emprunter la voie d'évitement qui relie le boulevard des Cités-Unies à la 2 voies sur la RD 956. Ainsi, ils évitent de passer par le giratoire de Cap' Ciné pour rejoindre, entre autres, l'A10.

« Je me réjouis de l'ouverture à la circulation de cette voie d'évitement du giratoire de Cap' Ciné. C'est l'aboutissement de la 1^{ère} étape dont l'objectif est de fluidifier la circulation dans ce secteur stratégique. La seconde phase de cet important chantier a d'ores et déjà débuté. » indiquait Nicolas Perruchot.

**Une visite de chantier est prévue le jeudi 5 avril à 11 h 30 afin de faire le point sur les travaux réalisés, ceux en cours et à venir.
Une invitation presse vous sera très prochainement transmise.**

La seconde phase des travaux concerne principalement :

(Cf. fiche « Principes d'aménagement » en annexe - Points 1 et 4).

- La construction d'une bretelle de sortie et d'un pont enjambant le boulevard des Cités-Unies.
- La création d'une liaison cycles/piétons du quartier Laplace vers Cap' Ciné et la polyclinique, incluant la création d'une passerelle.

Le Département est maître d'ouvrage et maître d'œuvre des aménagements routiers du secteur de Cap' Ciné. Ces travaux, co-financés par le Département, l'Etat, Agglopolys et la Région, ont pour objectifs de sécuriser et fluidifier le trafic dans cette zone très fréquentée par les automobilistes.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12